



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

construction aéronautique

Question écrite n° 81104

Texte de la question

M. Jacques Myard appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur la stratégie de BPI France. En effet, selon des informations de presse, BPI France, bras armé de l'État, envisage de prendre une participation de 20 % à 30 % dans Verallia, mise en vente par Saint-Gobain, et numéro trois de l'emballage en verre. Dans le même temps, on apprend que, dans un secteur stratégique, BPI s'est abstenue d'intervenir dans la recomposition du capital de l'équipementier aéronautique Latécoère, en difficulté, et alors que ses actionnaires doivent approuver lors d'une assemblée générale le 29 juin 2015 la prise de contrôle par ses créanciers américains dont les fonds Apollo et March. Alors que se fait jour la nécessité d'une politique industrielle forte, il lui demande quelles raisons poussent l'acteur public à ne pas investir dans Latécoère et plus largement quelle est sa stratégie vis-à-vis d'entreprises en difficulté qui appartiennent à un domaine stratégique. Il lui demande s'il entend s'opposer à la prise de contrôle de Latécoère par les Américains qui met en jeu l'exercice de la souveraineté.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Myard](#)

Circonscription : Yvelines (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81104

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juin 2015](#), page 4244

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)